COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nevers, le 27 janvier 2023



Le service État Civil étend ses horaires d'ouverture

Pour répondre aux attentes des usagers, le service État Civil adapte ses horaires d'ouverture.

À compter du mercredi 1er février 2023, le service État Civil proposera des horaires d'ouverture plus larges au public.

Désormais vous pourrez accéder au service :

- Le lundi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 18 h 30
- Les mardi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h
- Le vendredi de 8 h 30 à 17 h

Ces changements ont été travaillés pour tenir compte des attentes des usagers, à savoir une ouverture plus tôt en début d'après-midi, une fermeture tardive le lundi soir et une ouverture continue le vendredi.



